

PETITE ENFANCE

COMMENT ÉVITER LES RUPTURES
DANS LE PARCOURS DES 0-6 ANSJournée animée par **Audrey Minart**, Journaliste, Acteurs de la vie scolaire

8 h 30 – 12 h 15

• **Panorama du contexte national autour du parcours éducatif des enfants dans et hors des écoles**

- Le point sur la réforme de l'éducation prioritaire, le Plan pauvreté, le Vademecum de l'AMF pour l'attribution des places en crèche etc.
- L'analyse du RFVE sur les mesures et projets en cours

♦ **Sandrine Charnoz**, Conseillère déléguée chargée des questions relatives à la petite enfance, ville de Paris et membre du RFVE*

• **Du transfert de la compétence « petite enfance » au continuum éducatif commune/interco : l'œil du juriste**

- Où en est-on dans les territoires après le transfert de la compétence « petite enfance » aux EPCI
- Optimiser le tandem commune/intercommunalité : modalités de coordination
- Le point sur les autres leviers législatifs

♦ **Aurélié Dressayre**, Docteur en droit public et Avocate au barreau de Paris

• **Metz : co-construire la continuité via des formations communes aux professionnels**

- Lever les obstacles à la coordination des acteurs grâce aux journées de formation interprofessionnelles
- L'éducation dès la naissance : agir en prévention dans les quartiers de la politique de la ville
- Gestuelle, motricité : développer le langage préverbal chez les tout-petits

♦ **Myriam Sagrafena**, Conseillère municipale chargée de la petite enfance, Metz
Accompagnée d'une éducatrice et d'une puéricultrice du réseau local

• **Le Havre : combattre les inégalités en favorisant le continuum éducatif**

- Comment préscolariser par des actions passerelle
- Présentation du projet de crèche d'insertion
- Accueil en crèche, insertion professionnelle : l'impact des conventions de soutien à la parentalité

♦ **Florence Thibaut**, Adjoint au Maire chargée de l'éducation, la petite enfance et la famille, Ville du Havre et Vice-présidente, Département de la Seine-Maritime

• **Calais : l'importance du maillage du territoire pour lutter contre la pauvreté**

- Quelle stratégie petite enfance vis-à-vis des familles en difficulté
- Retour sur les « Réseaux de la parentalité » constitués et animés par la ville
- Décryptage de la stratégie éducative développée sur le quartier du Fort Nieulay

♦ **Christine Beuter**, Directrice générale adjointe éducation, ville de Calais

♦ **Isabelle Lefebvre**, Directrice du département enfance et famille, ville de Calais

13 h 45 – 17 h

• **Drôme : l'Éducation nationale au cœur de la coordination départementale**

- Témoignage sur la coopération avec la ville de Valence pour les moins de trois ans
- Comment accompagner les acteurs du département en matière de formation

♦ **Philippe Caruelle**, Inspecteur Éducation nationale maternelle, circonscription de la Drôme

• **Sarreguemines : un « Mois de l'enfant » pour tisser des liens entre parents et acteurs de la petite enfance**

- Présentation du « Mois de l'enfant », événement annuel dédié à l'enfance
- Faire participer et sensibiliser les familles dans le cadre des « cafés des parents »

♦ **Diana Hoffmann**, Responsable du service vie scolaire, ville de Sarreguemines

♦ **Josée Hergès**, Directrice, Halte-garderie Le Petit Prince à Sarreguemines

• **Aurillac : concerter pour rénover des locaux d'un multi-accueil**

- Des locaux pensés pour optimiser le travail des professionnels de la petite enfance
- Création d'espaces de vie dédiés à la motricité, au repos, pour l'accueil des enfants en situation de handicap

♦ **Danielle Colle-Chavanac**, Directrice petite enfance, ville d'Aurillac

♦ **Claudine Fley**, Maire adjointe en charge de l'enfance, de l'éducation et de la petite enfance, ville d'Aurillac

• **Nantes : concertation et élaboration d'une « charte qualité »**

- Genèse de la démarche basée sur la concertation avec l'ensemble des acteurs de l'accueil petite enfance et les parents
- Analyse des engagements de la ville qui en sont issus

♦ **Ghislaine Rodriguez**, Adjointe au maire chargée de la petite enfance, ville de Nantes

• **Suresnes : comment éviter les ruptures de parcours pour les enfants en situation de handicap**

- Présentation du dispositif « Handipasserelle »
- Inclure les parents dans la construction d'un projet pour leur enfant, au travers d'un livret d'accueil élaboré en commun
- Combattre les représentations sur le handicap par la formation des professionnels de la petite enfance et de l'accueil périscolaire

♦ **Claire Cordonnier**, Directrice du pôle santé-prévention et petite enfance, ville de Suresnes

♦ **Valérie Gaude-Da Silva**, Directrice du pôle éducation, ville de Suresnes

*Réseau français des villes éducatrices



Avec le soutien de :

les pros de la
petite enfance

RFVE
Réseau Français des Villes Éducatrices

**LA LETTRE
DU CADRE**
La Gazette
SantéSocial

PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR :

Bit.ly/2HcvpcC

Journée « Petite enfance »

OU AU VERSO



PETITE ENFANCE

COMMENT ÉVITER LES RUPTURES
DANS LE PARCOURS DES 0-6 ANS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/organisme

Adresse

Code postal Ville

Participant

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom

Prénom

Fonction

Tél.

E-mail *

(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

Règlement (1) :

☐ mandat administratif ☐ chèque joint (2)

Adresse de facturation

Service interlocuteur

Code postal Ville

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial
ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB: 26 - IBAN : FR76 30066109 4900 0200 6200 126 - Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP - N° SIRET: 404926958 00020 - Code APE: 5813Z

Date :

Cachet et signature :

MA COMMANDE

☐ Collectivités locales :

490 € HT (588 € TTC)

☐ Entreprises publiques
et privées, établissements
publics : 590 € HT (708 € TTC)

Total : € HT*

* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :
accueil café, déjeuner, conférences-débats,
documents et traitement de l'inscription.Informations inscriptions multiples,
rendez-vous sur :

Bit.ly/2HcvpcC

Journée « Petite enfance »

➔ Nombre de places limité, bulletin
à retourner avant le 22/03/2019

- Par email :

penelope.vincent@infopro-digital.com

- Par courrier à :

Pénélope Vincent / Territorial

Antony Parc II

10, place du Général de Gaulle

BP 20156 - 92186 Antony Cedex

- Par Fax au 01 77 92 98 17

Les Journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38040 55 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil.evenements@infopro-digital.com. Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv>



INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera dans Paris intramuros. Le lieu exact vous sera précisé lors de l'envoi de votre convocation. Il sera aisément accessible en transports en commun.

Pour toute autre information : Elvire ROULET – Tél. : 01 77 92 93 36 – elvire.roulet@infopro-digital.com